



Plus que jamais engagés à vos côtés

Mis en ligne le **vendredi 12 juin 2020**

Vous pouvez contacter la [CNMSS](#) par téléphone aux horaires indiqués ci-dessous, sinon privilégiez le contact par courriel. Pensez à consulter votre compte en ligne.

L'accueil physique du public est ouvert à Toulon du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sans interruption.

La [CNMSS](#) assure votre accueil téléphonique au **04 94 16 36 00**

du lundi au vendredi, sans interruption, de 8 h 00 à 17 h 00



Vous pouvez directement consulter vos remboursements, obtenir une attestation de droits, demander une carte européenne d'assurance maladie, modifier vos coordonnées bancaires ou déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale en toute autonomie depuis votre [Compte en ligne](#).

Pour contacter la [CNMSS](#) par courriel, utilisez la rubrique "[Je contacte la CNMSS](#)"

L'accueil physique du public est ouvert à Toulon du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sans interruption.

Le remboursement de vos dossiers de soins est assuré, qu'il s'agisse des dossiers transmis par échanges électroniques sécurisés avec la carte Vitale ou des dossiers de soins papier, y compris les soins réalisés à l'étranger, les dossiers d'accidents présumés imputables au service et les dossiers de soins des invalides de guerre.

Il en est de même pour la délivrance des accords urgents, le versement de secours et le paiement des factures d'aide-ménagère.